

Honoraires de Transaction TTC maximum à la charge du Vendeur*

Prix Net Vendeur	Habitation/Commerces	Terrains	Box/Parkings
	Pourcentage pratiqué	Pourcentage pratiqué	
Jusqu'à 100 000 €	9 % TTC	10,5 % TTC	Forfait 2500 € TTC
De 100 001 € à 170 000 €	7 % TTC	9 % TTC	"
De 170 001 € à 250 000 €	6,6 % TTC	8 % TTC	"
De 250 001 € à 300 000 €	6,2 % TTC	7,5 % TTC	"
De 300 001 € à 400 000 €	5,8 % TTC	7 % TTC	"
De 400 001 € à 450 000 €	5,4 % TTC	7 % TTC	"
De 450 001 € à 500 000 €	5 % TTC	7 % TTC	"
De 500 001 € à 600 000 €	4,8 % TTC	7 % TTC	"
Au-delà de 600 000 €	4,6 % TTC	7 % TTC	"

* Pour plus de lisibilité, le montant des honoraires sera arrondi aux 500 € supérieur

Honoraires de Location TTC

Honoraires en zone très tendue

	Charge Bailleur	Charge Locataire
Honoraires de Location	12,10 € x nombre de m ²	12,10 € x nombre de m ²
Honoraires état des lieux	3,03 € x nombre de m ²	3,03 € x nombre de m ²

Décret N° 2014-890 du 1er août 2014

Honoraires en zone tendue

	Charge Bailleur	Charge Locataire
Honoraires de Location	10,09 € x nombre de m ²	10,09 € x nombre de m ²
Honoraires état des lieux	3,03 € x nombre de m ²	3,03 € x nombre de m ²

Décret N° 2014-890 du 1er août 2014

Honoraires en zone non tendue

	Charge Bailleur	Charge Locataire
Honoraires de Location	8,07 € x nombre de m ²	8,07 € x nombre de m ²
Honoraires état des lieux	3,03 € x nombre de m ²	3,03 € x nombre de m ²

Décret N° 2014-890 du 1er août 2014

Honoraires en vigueur au 12 février 2026
La délivrance d'une note est obligatoire
Le taux de TVA est de 20 % inclus

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.